

LA GAZETTE DE JOLLETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENTS.
UN AN.
Canada \$2.50
Etats-Unis (en or) 2.50
(paiement d'avance.)
Les frais de poste sont compris
dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Propriété de la Gazette (par
année) \$0.
Chaque insertion sur-
vante par ligne..... 0
Une copie gratuite est ac-
cuse pour les annonces
termes.
Toute correspondance, si
elle doit être munie d'une signature
responsable.

CARTE D'AFFAIRES.

AVOCATS.
A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-
Dame, Jollette.

J. MARTEL, Avocat, Bureau: Bloc Fisk,
No. 3 et 4, Jollette.

M. J. Martel entrera les Cours du District
de Jollette.
La Société légale qui existait sous la
raison sociale de Martel & Beaupre, a
été dissoute de consentement mutuel le 15
avril dernier. M. Martel continue les affaires
de la dite société.

BARRY & McCONNVILLE, Avocats, Coin
des Rues St. Vincent, et Ste. Marie,
Jollette.

M. J. Barry & McConnville, suivront les
Circuits de Montcalm, l'Assomption et
Berthier.
Jollette, 1er Avril, 1874.

C. P. CHARVAND, Avocat, Bureau
Fisk's Block—Porte No. 1, Jollette.

M. Charland suivra les Circuits de
Montcalm, Berthier et l'Assomption.

ARTHUR McCONNVILLE, Avocat, Bu-
reau: Place Bourget, Jollette.

NOTAIRES.
VERZINA & DESORMIERS, Notaires pu-
blics, Bureau rue Manseau, Jollette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues
du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez
L. Desaulniers, Notaire, Jollette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Jollette—Bu-
reau: Chez Mde. veuve Potvin, Rue
Notre-Dame.

Avril 1874.

HUISSIERS.
A. H. DESY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et En-
censeur licencié, Jollette.

L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambrose.

J. Bte. DESMARAIS, Huissier, Bureau
Rue de Lanaudière, Jollette.

B. PERRAULT, Huissier de la Cour
Supérieure, rue Manseau, Jollette.

AVIS
EST par les présentes donné, que Jean
Jacques Provost marchand épicer et
Charles Bernard Henri Leprohon, député
sénior, tous deux de Jollette, ont ce jour
contracté ensemble une société, sous les
nom et raison sociale de Provost, Leprohon
& Co., dans le but d'exploiter les magni-
fiques carrières de Jollette.

Le dit J. J. Provost est seul chargé de
l'administration des affaires.
La société ne sera responsable d'aucune
dette contractée en son nom, sans un ordre
revêtu de la signature sociale et contras-
signé par J. J. Provost.

PROVOST, LEPROHON & Co.
Jollette, 15 Février 1877.

FONDERIE & FORGE
P. LAFORAIS, & Cie
RUE ST. PAUL

(PRES LE MARCHE)
JOLLETTE

Ont constamment en vente les objets
suivants manufacturés par eux:
Charrues en acier et en fonte
pour labourer dans les cides
pour sarcler
pour traire les sillons et ren-
chausser
Chaudières, roues pour moulins &c. &c.
Râteaux à un cheval pour le foin.

— AUSSI —
"LA REINE DE MOISSON"
séparateur de grains et de gramin.

O. K. WOOD
PATENTE LE 9 MARS 1875

M. P. Laforais, fils & Cie sont aussi
agent pour la vente des Faucheuses et
Moissonneuses de M. MOODY

O A 1875.

La Compagnie d'Assurance Mu-
tuelle sur la vie "The Sun"
de Montreal.

BUREAU: 164 Rue St. Jacques.

Capital souscrit..... \$500,000

DÉPÔT AU GOUVERNEMENT..... \$50,000

THOMAS WORKMAN, Esq., M.P., Président
T. JAMES CLANTON, Esq., Vice-Président
M. H. GAULT, Esq., Directeur-Général
R. MACAULAY, Esq., Secrétaire.

Assurez-vous
contre les accidents
dans l'Assurance Mutuelle "The Sun" de
Montreal qui donne tous les avantages des
sociétés sur la vie, soit contre les acci-
dents, aux conditions les plus favorables.

La "Sun" donne des polices sur la vie
et pour des placements sur toutes les
formes et joint les meilleures garanties aux
taux les plus modérés sur application
spéciale.

PELLETIER & BOYD, Agents.
Sorel, P.Q.

Medecin de la Compagnie.
Dr. M. S. BOULET.
Jollette.

The Sun Mutual Life Insurance
Company of Montreal.

OFFICE: 164 St. James Street.

Subscribed Capital \$500,000

DEPOSITED WITH GOVERNMENT, \$50,000

THOMAS WORKMAN, Esq., M.P., Président
T. JAMES CLANTON, Esq., Vice-Président
M. H. GAULT, Esq., Managing-Director
R. MACAULAY, Esq., Secretary.

INSURE INSURE
Your Life. Against accidents
in the Sun Mutual of Montreal, grants every
thing desirable in Life or Accident Insu-
rance on the most favorable terms.

Life and endowment policies of all ap-
proved forms, uniting ample security, and
moderate cost, under a definite contract.

PELLETIER & BOYD, Agents.
Sorel, P.Q.

Medical Officer.
Dr. M. S. BOULET.
Jollette.

LS. G. MARTIN
Architecte

15 Rue St. Lambert
MONTREAL.

10 Décembre 1873.

CHARLES LIVESQUE, V. S.
MEDECIN VETERINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de
Montreal.

Bureau: à Berthier.

Attention! Attention!
Par la vigilance et la ponctualité avec
laquelle on est servi chez

J. J. PROVOST
COIN DES RUES

St. Charles Borromée et Notre Dame
Il semble que le perron est baissé
de deux degrés, au moins, car on ne
peut aller ailleurs, en suivant la foule qui
lourde entre et s'entasse comme si le perron
n'était plus un obstacle. Mais c'est en-
cureux, dit Paul à Jean, il ne nous traite pas.
Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un
scandale à présent?

Mais en revanche, il nous vend des li-
quours si pures, de la bonne Fleur, du bon
Lard, du bon Poisson, du bon Thé, du bon
Café, du bon Sucre, et de toutes sortes de
Groceries à si bon marché et sans nous
trouper, que l'on épargne beaucoup en
achetant chez lui.

Feuilleton!

LES
MARTYRS DE LA NEIGE.

CHAPITRE XXXII
LE MÉTIEL.

(Suite.)

Heureusement pour les voya-
geurs, emprisonnés dans les pro-
fondeurs des bois, de vastes clairi-
ères se rencontrent çà et là, tron-
çées ouvertes, soit par l'emplace-
ment d'un lac glacé et reconvert
d'une épaisse croute de neige, soit
par un de ces terribles incendies
qui, après avoir dévoré des milli-
ers d'hectares, s'arrêtent tout-à-
coup, sans cause explicable, mais
par la seule volonté de celui qui
commande aux flammes comme
aux flots et leur dit: Tu n'iras
pas plus loin.

Ce fut au milieu d'une de ces
dernières ouvertures, lugubre-
ment parsemées de grands arbres
réduits en charbon, mais encore
debout, étendant, autour d'eux,
leurs branches noires et dépouil-
lées, au-dessus de la neige, comme
des spectres qui ont secoué leur
linceul, que s'arrêta le traîneau,
pour la première halte nécessaire
par la fatigue du cheval ainsi que
le besoin qu'éprouvaient les voya-
geurs de prendre quelques ali-
ments, et surtout un peu de thé
chaud, boisson presque indispen-
sable en hiver; dans les régions du
Nord.

Là encore se présentaient de
nouvelles difficultés, le combusti-
ble ne manquait pas, mais la neige
qui tombait en abondance, éteig-
nait le feu, et le bois, saisi par la
gelée, après d'abondantes pluies,
donnait plus de fumée que de
chaleur.

En pareil cas, dans une contrée
abondante en pierres, il est facile
d'établir une sorte de foyer; mais
où trouver des pierres, sous une
couche de plus d'un mètre d'épais-
seur. Kazlof était la providence
des exilés, il détacha avec sa hache,
deux épaisses plaques de neige,
les posa debout parallèlement,
dans le sens du vent, boursa l'in-
terstice d'aiguilles de sapins et de
mousse, et se procurant du feu, à
l'aide d'un procédé bien connu des
chasseurs orientaux, c'est-à-dire en
frottant, par un mouvement gira-
toire, la pointe d'un morceau de
bois dans l'entaille faite à une
branche sèche, il enflamma les
aiguilles et produisit, au moyen de
sa cheminée artificielle, un cour-
rant d'air capable d'allumer le bois
entassé au-dessous.

Marpha l'avait souvent vu avoir
recours à ce système ingénieux,
qui n'a d'autre inconvénient que
d'entraîner une grande perte de
temps et, debout auprès de lui,
elle contemplait, avec mélancolie,
ces lieux sauvages et tristes.

Ce qui la frappa le plus, ce fut
le nombre vraiment prodigieux
des corbeaux qui tournoyaient
dans la clairière, en jetant des
coassements lamentables et en ras-
sant presque, de leurs noires ailes,
la blanche surface de la neige.
Elles en fit tout haut la remar-
que.

Grigor venait de débarrasser
Strella de sa bride et avait posé
sur la neige, devant le cheval, sa
ration ordinaire de foin et de sei-
gle.

—Ce sont les âmes de ceux qui
sont morts en Sibérie, répondit-il,
en se signant dévotement.

Kazlof releva, la tête, avec un
sourire; mais aussitôt une vive
inquiétude se peignit sur tous ses
traits.

—Fassent les dieux, murmura-t-
il, que ce ne soient pas plutôt les
messagers de mort de la vangean-
ce de Ur.

Puis, pendant un instant, il re-
garda le ciel qui, gris et terne au-
paravant, commençait à prendre
une teinte rosée.

—Sœur, fit Marpha, qui s'inquié-
tait peu de la colère des génies, le
feu commença à brûler, donne-
moi le vase de fer, pour préparé

le thé et l'écuille pour dégeler le
tehi.

Le cheval à la kibitka, et tout le
monde en voiture! s'écria le chas-
seur qui, d'un violent coup de
pied, renversa le foyer improvisé
par lui et dispersa les charbons ar-
dents, qui s'éteignirent, en sifflant,
dans la neige. Le cheval à la ki-
bitka et gagnons la forêt.

—Impossible! répondit Grigor,
surpris de cet accès d'impatience,
qu'il ne savait à quoi attribuer;
impossible! Strella est fatigué et
a besoin de manger, et nous-mê-
mes....

—Nous mangerons plus tard, et
nous nous en passerons s'il le faut,
cria Kazlof. En route! une fois
dans la forêt, nous pourrions nous
arrêter.

—Donne au moins le temps au
cheval.....

—Marche! te dis-je.

—Mon Dieu, frère, qu'y a-t-il
demanda Thadéa, effrayée

—Rien, répondit Grigor.

—Il y a le métiel! rugit le chas-
seur, en passant la bride au che-
val.

En ce moment, des bandes de
loups gris, traversant la clairière,
passèrent à dix pas à peine du
chariot, mais sans s'arrêter, sans
même le regarder, la queue entre
les jambes, comme s'ils eussent été
poursuivis par un ennemi invis-
ible.

Strella, pressentant le danger,
dressait les oreilles et haussait.
Une bouffée de vent glacial passa
sur la forêt, balaya la clairière et
s'engouffra, en mugissant, dans le
bois.

Puis il se fit un profond silen-
ce.

Sans dire un mot, mais pâle
comme un mort, Grigor était rem-
onté sur son siège, et ses mains
tremblaient en ramassant ses rênes.

Le métiel, c'est le siroco des dés-
erts de neige; comme lui, il ense-
velit les caravanes ou les emporte,
en les broyant.

Seulement, au lieu de soulever
le sable brûlant, il accumule la
neige glaciale; au lieu de tuer par
le chaud, il tue par le froid: le
supplice est différent, les tortures
sont égales.

Aucune expression, à écrit un
savant voyageur, ne saurait don-
ner une idée de ces tourbil-
lons, des sifflements, des tempêtes
si continues, un ciel si sinistre,
des vents si désordonnés, que les
ouragans de la mer n'ont rien de
plus effrayant. Tantôt la neige
s'élevait en montagne, tantôt elle se
croule en profondes vallées, tantôt
elle s'étend en vagues pressées,
en large ondulations, ou bien
elle se laisse emporter dans l'air,
comme un long voile blanc qui
s'allonge et se replie, jusqu'à ce
que le vent en ait chassé, devant
lui les derniers lambeaux.

Grigor connaissait ce danger,
Thadéa et Marpha en avaient en-
tendu parler.

Soul Étienne ne le soupçon-
nait pas et ne pouvait pas le soupçon-
ner mais il avait faim, et quand il
se sentit de nouveau enfoncé sous
les couvertures, il comprit instinc-
tivement que le repas était ren-
voyé à plus tard, et il se prit à
pleurer.

Sa mère avait beau lui dire:
—Tout à l'heure nous arrive-
rons, et tu mangeras.

Il continuait à pleurer en répé-
tant:
—Faim, faim. Étienne à faim.

De la halte à la forêt, il y avait
à peine deux verstes; la neige
continuait à tomber perpendicu-
lairement, les longues branches
des sapins, alourdies sous le poids
du givre, avaient repris leur im-
mobilité, et un silence profond re-
gnait dans la clairière.

Seulement, le ciel se faisait rou-
ge brique et le disque du soleil
était terne et sanglant.

Grigor voulait continuer vers le
nord, c'étaient la direction qu'il
suivait; mais ce fut vers le sud
que Kazlof tourna la bride du
cheval.

mieux faire devant le métiel que
de lutte contre lui, répondit le
chasseur.

—Marche! cria le cocher.

Averti de l'approche du danger,
par cet instinct inflexible qui n'ab-
andonne jamais les animaux à
demi-sauvages, Strella, malgré sa
fatigue, partit au galop.

—Retiens ton cheval, ou nous
allons verser et nous serons per-
dus, fit le chasseur.

Au moment même, comme pour
confirmer ses appréhensions, la ki-
bitka, soulevé par un tronç d'ar-
bre, à demi-caché par la neige,
penché d'une manière effrayante:

—Mieux vaut verser que d'être
englouti, répondit Grigor, qui
perdit la tête.

Et il frappa, de ses guides, les
flancs du cheval.

Pendant quelques instants, le
traîneau, horriblement cahoté sur
les écueils, cachés sous la neige
nouvelle, glissa avec une rapidité
vertigineuse, vers la lisière du
bois, qui semblait venir audevant
de lui.

Kazlof, muet, d'une main cram-
ponné à son banc, de l'autre prêt
à saisir les guides; cherchait à do-
miner les obstacles, indiqués par
un single pli de neige, et à les
contourner.

Dans l'intérieur, Thadéa et
Marpha veillaient, avec un anxi-
eux sollicitude, sur Étienne, placé
entre elles deux.

Tout-à-coup, un bruit sourd,
écoula comme celui d'un flot-
te qui a rompu ses digues, se fit en-
tendre derrière les voyageurs.

—Pa skarie! cria le cocher, en
faisant siffler son knout.

Le traîneau redoubla de vite-
se, mais l'ouragan accrochait, plus
rapide encore, hurlant, déployant
ses ailes noires et faisant courber
les papiers, comme des roseaux.

—Pa skarie! rugit Grigor.

Mais, au même moment, la tem-
pête se ruait dans la clairière, ren-
versant les arbres, calcinés, faisant
voler les branches les branches,
croulant des sillons dans la neige,
et la soulevant en épais nuages.

La forêt n'était plus éloignée
de deux cents pas, lorsqu'un
sapin, brisé par le vent, tomba à
quelques toises en avant de la ki-
bitka et barra le passage. Trop
lanqué pour pouvoir s'arrêter, Strel-
la franchit le tronç énorme; le
traîneau, heurté avec une violence
inouïe, se souleva à moitié,
comme un vaisseau poussé par le
vent, sur une roche à fleur d'eau,
les brancards se brisèrent et le
Russe, lancé par le choc, au haut
de son siège, alla tomber près du
cheval, qui se débattait dans ses
traits.

Tout était perdu sans Kazlof; il
n'hésita pas un instant.

Donc d'une force prodigieuse
et d'un sang-froid à toute épreu-
ve, il bondit sur le sol; en quel-
ques coups de hache, il trancha
cordes et courroies. Puis, pen-
dant que Strella, dégagé, fuyait
affolé de terreur vers la forêt, et
que Grigor se relevait il attacha
fortement le traîneau à l'arbre, au
moyen des traits, et saisissant le
cocher par le bras, l'entraîna vers
la kibitka, dans laquelle ils se re-
fugièrent, consolés, de toutes
leurs forces, les rideaux de cuir,
que le vent eût infailliblement
mis en pièce, si la moindre ouver-
ture lui eût permis de s'y engouff-
rer.

Le métiel, déchainé dans toute
sa fureur, rugissait au dehors, au
milieu d'une nuit profonde, occa-
sionnée par des tourbillons de
neige, qui se heurtaient dans tout
les sens, et formaient un nuage
opaque et glacé; de temps en
temps, aux sifflements aigus de
la tempête se mêlait le bruit sourd
des arbres qui s'entrechoquaient,
et le craquement sec des branches
brisées et arrachées; par mo-
ments aussi, le traîneau, soulevé
par une irrésistible puissance,
semblait prêt à se disjoindre, sa
membrane léchissait sous les
poids des avalanches de neige, et
les rideaux de cuir, tendus par
le vent, faisaient grincer les an-
neaux de fer.

(A Continuer)

FAITS DIVERS.

TROIS-RIVIÈRES.—Un pénible acci-
dent est arrivé lundi soir en cette
ville. Un enfant de M. Godin, rue
des Forges, âgé d'environ trois ans, a
été brûlé vif dans les douleurs
circonstances suivantes. Pendant
que la servante s'était éloignée un
instant de la cuisine, l'enfant s'ap-
procha de la cheminée et ses habits pri-
rent feu; il put à peine jeter quel-
ques cris avant d'être suffoqué par
les flammes.

Quand la servante revint, elle trou-
va la victime gisant par terre et
presque privée de vie. Les brûlures
étaient profondes et l'enfant expira
quelques heures après. Ce doulou-
reux accident a plongé la famille
Godin dans un deuil profond.—Journal
des Trois-Rivières.

TROIS-RIVIÈRES.—En cette ville, lun-
di, le 5 courant, à 4 hrs. p. m., un
enfant âgé de deux ans et demi, du
nom d'Élixa Morin, était à s'amuser
près d'un puits qu'on venait d'allou-
mer, lorsque tout à coup ses vête-
ments prirent feu et il fut si horrible-
ment brûlé qu'il est mort le lende-
main à une heure du matin.

CHICO, (CALIFORNIE).—Les auteurs
de l'horrible massacre de Chinois
commis à Chico (Californie) viennent
d'être déclarés coupables de meur-
tre au second degré. On se rappelle
les détails de cette barbare
exécution de malheureux Chinois, dont
le seul tort était de ne pas appartenir
à la race caucasienne, tout être hu-
main assassiné à coups de feu, pen-
dant leur sommeil, et les bourreaux,
avant de se retirer, ont incendié le
bâtiment dans lequel étaient les
Chinois, dont l'agonie a ainsi été
achevée par les flammes. Voilà ce
qu'on appelle à Chico un meurtre au
second degré.

Les misérables pour qui le jury a
lémoigné une indulgence si inexplic-
able se nomment Staingbrood, James
Slaughter, John Staingbro, Eugène
Roberts et Conway. Leur condam-
nation sera prononcée aujourd'hui,
et le pardon ou l'évasion ne se fera
sans doute pas attendre longtemps.

INCENDIE.—Le presbytère de Pas-
sébica a été incendié et ses habitants
n'ont pu échapper qu'avec peine. M.
le curé avait laissé une bougie allu-
mée, alors qu'il était au lit pour faire
une lecture. Le sommeil s'étant em-
paré de lui, il ne s'est éveillé qu'un
moment ou le feu avait déjà fait des
progrès tellement considérables qu'il
n'a été possible de sauver que quel-
ques meubles. Le vicaire a dû se
sauver en sautant par une fenê-
tre de la muraille.

ROMANES ET ROMAINES.—On lit dans le
Métis de Winnipeg:

Il est arrivé à St. Norbert, la se-
maine dernière, un brave canadien
qui a fait la route de Crookston à
Mantou dans les plus singulières
circonstances. Ce compatriote, qui
s'était arrêté au dernier à Crook-
ston, E. U., sur des fausses représen-
tations, s'est vu dégoûté de l'en-
droit, et a décidé au printemps de
continuer sa route. Voulant écono-
miser les frais de transport, il s'est
construit un radeau de billots sur
lequel il a élevé une cabane de plan-
ches pour mettre sa famille à cou-
vert; puis, il a embarqué cheval,
wagon, bestiaux, cachous, poules,
menage, etc. sur le radeau, et a coulé
le tout ensemble à l'ouest de la
Rivière Rouge, qui n'est pas aussi
perilleuse qu'elle en a l'air. Une per-
che lui servait de gouvernail. Notre
brave colon a descendu ainsi plus-
ieurs centaines de milles de la ri-
vière, s'arrêtant le soir dans les points
pour y passer la nuit, naviguant
le jour pour éviter les nombreux
vapeurs qui montent et descendent
sans cesse la rivière, n'ayant nul
soudci des vents ni de la maree, et
parfaitement rassuré sur la route à
suivre.

Ce navire à la Robinson Crusodé
est enfin arrivé en vue de St. Nor-
bert, où le hardi nautonnier a jeté
l'ancre; il est entré dans le port à
peines voiles, et son arrivée a été
accueillie par les vivats nombreux
dela population indigène, accourus
sur la côte pour saluer ce nouveau
Christophe Colomb des prairies ca-
nadiennes. Il s'appelle Langlois de
son nom journalier, il a femme et
enfants, et c'est son premier voyage
au long cours. Son expédition aven-
tureuse s'est accomplie le plus heu-
reusement du monde, et prouve une
fois de plus ce que peut la volonté
d'un homme intelligent et déterminé.
M. Langlois habite aujourd'hui la
terre ferme, et, aux dernières nou-
velles, il travaillait vigoureusement
à ses semailles.

JOLIETTE

VENDREDI, 15 JUIN 1877

La Ville de Montréal fait immanement du bruit, autour de la question du tracé du chemin de fer; ses représentants s'alarment; ses échivins s'indignent; ses contribuables s'épouvantent. Les journaux la Minerve et le Nouveau-Monde, se font la guerre, de convention, disent-ils; mais réellement, il y a malaise, difficulté quelque part.

Comme on le sait, le gouvernement local se disant autorisé par des rapports d'ingénieurs recommandables, a adopté le tracé No. 4: savoir, celui qui localise de Terbonne à Maskinongé, et la savane. Les Montréalais se trouvant privés par là de quelque avantage par rapport au point de jonction, jettent les hauts cris, et prétendent qu'on les écorche. Et de là, les écrits, les assemblées, les protestations.

Montréal a peut-être raison; au moins elle a été habituée à croire avoir raison: c'est chez elle que se fait le commerce de la Puissance; chez elle que se paie la plus grande partie des revenus publics; c'est à Montréal que s'élaborent les lois, s'organisent les cabinets et se composent les programmes; c'est à Montréal que l'on va chercher les candidats et les ministres; les financiers et les légistes; Montréal est autorisé à se croire quelque chose de grand dans les différentes questions provinciales ou fédérales.

Mais il ne faut pas que l'égoïsme l'aveugle, que l'intérêt personnel l'empêche de comprendre qu'à part la grande Cité, il y a la campagne; la campagne qui a payé, soutenu, et se rend tous les jours responsable pour une foule d'engagements. La campagne a donc le droit de réclamer sa part de protection, sa part de juste partage dans les entreprises publiques. La campagne ici croit qu'il y a un moyen bien simple de satisfaire les deux intérêts: le tracé de l'intérieur convergent à Montréal.

Pour notre part, nous ne voudrions pas d'un chemin qui n'irait pas à Montréal; mais comme nous l'avons cent fois répété, le chemin ne doit pas passer de Maskinongé à Montréal par la Ville de Joliette!

L'ELECTION DE GASPE

On lit dans la Minerve: Un homme distingué de notre monde politique nous disait un jour: Ce sont souvent les députés qui ont rendu le plus de services à leurs comités ou au pays, qui éprouvent le plus de difficultés à se faire élire. Tel qui aura eu des élections faciles, tel qui se sera abstenu de toute participation au mouvement progressif obtiendra un mandat sans peine s'il ne lui est pas refusé, lorsqu'il aura commencé à rendre service à ses concitoyens. Nous avons eu du reste des exemples frappants de l'ingratitude populaire et des intrigues politiques.

INFORMATIONS

On lit dans la Minerve: Nous avons annoncé, hier matin, que M. MacKenzie avait destitué le contre maître et 18 ouvriers des ateliers des travaux publics parce qu'ils avaient voté pour M. Currier, à la dernière élection.

Une correspondance particulière nous apprend, d'une manière incontestable, les détails suivants: Le contre-maître destitué est M. J. PrunEAU, pendant plus de vingt ans au service du département des travaux publics dont il a toujours été le fidèle et intelligent serviteur. Sur les 18 ouvriers destitués, 13 ou 14 sont des Canadiens-Français. Le contre-maître qui remplace M. PrunEAU est un écossais, électeur de M. MacKenzie, assez bon contre maître autrefois lui-même dans la maçonnerie en briques, mais fort mauvais contre-maître des goudjats politiques qu'il mène aujourd'hui avec sa baguette de fer. Le contre-maître nouvellement nommé a le droit de choisir ses ouvriers. Béni soit la bienfaisante influence des Lafflammes, des Cauchons, des Pelletiers et autres, dans le bienheureux gouvernement que le ciel nous a envoyé en même temps que la vache à patates!

Une odieuse tentative a été exécutée samedi soir pour faire dérailler un convoi de chemin de fer de la Rive Nord. Les Hons MM. de Boucherville, Ross, Beaubien, Angers, Garneau, Baker, Chénier, Irvine, Chapleau, McCroovy, le maire Murphy et plusieurs autres, s'étaient embarqués à Québec samedi après midi afin d'aller faire une excursion sur la ligne du chemin de fer. On atteignit le but du voyage sans encombre, et les excursionnistes revenaient à Qué-

bec lorsque le mécanicien aperçut des pièces de bois qui avaient été placées en travers sur la voie. Le mécanicien lâcha immédiatement la vapeur, mais ne put arrêter la locomotive à temps et il en est résulté les dommages assez considérables. Les voyageurs heureusement en ont été quittes pour la peur. On dit que le coupable est connu et qu'il sera bientôt arrêté.—N. Monde.

La Commission des Pêcheries s'assemblera à Halifax, vendredi. Les commissaires Sir A. T. Galt, le sénateur Kellogg et le ministre Belge, arriveront ce soir dans la capitale de la Nouvelle Ecosse. L'avocat des Etats-Unis est l'hon. Dwight Foster, de Boston, autrefois procureur-général, et juge de la Cour Suprême du Massachusetts, où il a occupé une position honorable; il sera assisté de M. John S. D. Thompson, jeune avocat des plus brillants, et par M. le juge Jackson, Consul des Etats-Unis à Halifax, lequel a beaucoup étudié la question des pêcheries. L'avocat canadien est M. Joseph Doutre, Conseil de la Reine de Montréal; il a pour conseilils MM. Louis H. Davis, avocat de l'île du Prince-Edouard, J. R. Thompson, avocat du Nouveau-Brunswick et Robert L. Wetherbe, de Halifax, et enfin M. W. F. Wither, du département de la marine. On n'a pas encore arrêté le mode de procéder. L'avocat du Canada ouvrira d'abord la cause, et l'avocat des Etats-Unis aura un mois pour répondre. D'après les articles des différents journaux et d'après l'opinion commune, il est clair que l'avocat des Etats-Unis se prévaudra des discours de MM. MacKenzie et Blake, et de la proposition de George Brown, en 1874, à Washington, pour montrer la futilité des réclamations canadiennes, lesquelles, d'après MM. MacKenzie, Blake et Brown, seraient amplement compensées.

MM. Cauchon et Lafflammes sont entrés en fonctions dans leurs nouveaux départements.

Une dépêche nous apprend qu'hier M. MacKenzie a congédié le contre-maître et dix-huit ouvriers des ateliers des travaux publics parce que, dit-il, ils ont voté pour M. Currier.

Après la réponse du St. Père à l'adresse des pèlerins anglais, réponse que nous publions aujourd'hui;

Le duc de Norfolk a remis à Pie IX un riche portefeuille contenant près de 370,000 fr., dont voici le détail par diocèse, en y joignant la somme recueillie par l'Union catholique de la Grande-Bretagne:

Table with 3 columns: Diocese, Amount (fr.), Total. Includes Westminster, Beverley, Birmingham, etc.

Nous accusons réception, avec remerciements, d'une brochure publiée par le Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne, en réponse à une "Etude sur l'Education Agricole", de l'hon. Louis Beaubien. Ce pamphlet a pour titre: "Les Ecoles d'Agriculture vengées."

La requête signée l'année dernière par les catholiques, demandant que Ste. Anne fût nommée patronne de la province de Québec, a été exaucée. Un Rescrit du Souverain Pontife a décerné ce titre à la mère de la Sainte-Vierge.

Une dépêche de Rome dit qu'une grande partie des \$600,000 que le pape a reçus des divers pèlerinages a été déposée à Londres, pour servir aux dépenses du St. Siège, tant dis que le trône pontifical sera vacant, et aux premiers besoins du successeur de Pie IX.

On lit dans le Pèlerin Catholique, de Rome, en date du 22 mai: Hier, fête de la Pentecôte, le souverain Pontife a reçu des pèlerins du Canada, qui sont venus rejoindre leur premiers confrères, arrivés il y a 15 jours, et admis déjà à une autre audience.

Ces nouveaux pèlerins ont été présentés au Saint Père par S. G. Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, et député par la province ecclésiastique de Québec, à titre de président du pèlerinage canadien. Sa grandeur a présenté l'adresse du clergé et des fidèles et un Album d'une grande richesse, contenant les photographies des édifices religieux du Canada, ainsi que les portraits des évêques et du clergé des sept diocèses de la province de Québec. M. l'abbé Poulin, délégué de Mgr Thaché, archevêque de Saint-Boniface, a présenté l'adresse du clergé et des fidèles de ce diocèse, un fac simile représentant le train du missionnaire en route à travers les glaces du Nord-Ouest, puis

une paire de gants, ainsi que des pantoufles en peau de biche, artistiquement travaillées par des métisses, nouvellement converties. M. l'abbé Dufréne, chanoine de la cathédrale de Montréal et directeur du Tiers Ordre de St. François, assisté de MM. Lanthier et Galarneau, confrères du Tiers Ordre, a présenté un riche ciboire en vermeil, ainsi qu'une adresse en langue française. M. l'abbé Richard, délégué par la population acadienne a présenté aussi l'adresse de ses compatriotes.

On annonce la mort à Ballston, Etats-Unis, d'un vieillard de 84 ans, M. Je Condé, qui était, dit-on un descendant en ligne directe du prince de Condé dont Bossuet a fait l'oraison funèbre. Le défunt était né dans le village de Charleton et il a passé sa vie dans le comté de Saragota.

Association St. Jean-Baptiste

SECTION DES TAILLEURS DE PIERRE

A une assemblée tenue le 12 courant, dans une des Salles de l'Institut des Artisans. Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

- 1o. Proposé par Eugène Payette, secondé par Olivier Goyette, que Joseph Lamouche soit élu Président des Tailleurs de Pierre.
2o. Proposé par Francis Latreille, secondé par J. Bte. Cérat, que Léandre Vian, fils, soit élu 1er Vice-Président.
3o. Proposé par Charles Bourguignon, secondé par B. Desroches, que Joseph Latreille soit élu 2me Vice-Président.
4o. Proposé par Charles Lavigne, secondé par J. Bte. Beaulieu, que Olivier Goyette soit nommé Secrétaire Trésorier de la dite Société.
5o. Proposé par Léandre Vian, père, secondé par J. Bte. Cérat, que Eugène Payette soit nommé Officier-Ordonnateur.
6o. Proposé par M. le Président, secondé par M. le Secrétaire-Trésorier, que les membres de la dite association ont accepté avec plaisir l'invitation qu'il leur a été faite par M. l'Officier-Ordonnateur en chef de la Société St. Jean-Baptiste, et qu'ils se feront un honneur de chômer la fête nationale du 24 Juin 1877.

JAS. LEPROHON, Secrétaire Pro tempore.

DISCOURS DE N. S. PÈRE LE PAPE AUX PÈLERINS ANGLAIS.

Il est bien consolant, très chers fils de voir ici en ma présence une aussi nombreuse assemblée de pieux enfants de l'Angleterre tous animés de la même foi, et unis par le lien d'une même charité.

Oh! que j'ai sujet de me réjouir et de remercier Dieu pour les progrès qu'a faits dans votre patrie la foi de Jésus-Christ. Les vieux préjugés qui aveuglaient tant d'infortunés ayant diminué et la lumière s'étant faite, les conversions se sont multipliées; signes évidents qui marquent le progrès que fait la véritable Eglise dans votre patrie.

Il ne pouvait en être autre autrement, car vous avez dans le ciel des saints en si grand nombre qui prient sans cesse pour vous! Vous avez les saints qui versent la lumière et respirez les premières effluves de la vie dans votre patrie, dans vos terres, et dans vos îles. Vous avez mon prédécesseur, saint Grégoire, qui certainement prie maintenant aussi pour ceux qui jouissent déjà de cette liberté d'esprit que seule peut donner la foi catholique. Vous avez la très sainte Vierge, qui écrase de son pied la tête du serpent infernal qui vomit le venin de toutes les erreurs.

Ce notable accroissement de la foi catholique en Angleterre pouvait se prévoir dès les premières années de mon pontificat.

A cette époque, un évêque me racontait avec joie qu'il avait eu un entretien avec un homme d'Etat appartenant au cabinet de Saint James et celui-ci l'avait fortement engagé à faire tout ce qu'il lui serait possible pour améliorer la moralité du peuple. Et qui ne verrait pas un bon présage pour la propagation de la foi catholique dans la Grande-Bretagne en entendant un ministre d'Etat de travailler avec ses collaborateurs à répandre la moralité parmi le peuple anglais! Et cela eut lieu ainsi.

Après la grâce de Dieu, l'intervention des saints et le zèle de ses ministres, c'est à la tolérance et à l'abstention du gouvernement anglais qu'est dû un tel progrès de la foi. L'Eglise catholique, en effet, non seulement est tolérée en Angleterre mais elle est entièrement libre dans l'exercice de son culte et de ses œuvres.

Je ne parle pas des colonies, où l'Eglise, non seulement est libre, mais jouit presque de la protection du gouvernement. Oh! que Dieu soit loué à jamais pour ces miséricordes! Et moi, mes chers fils, avant de vous donner ma bénédiction apostolique, je vous engage à multiplier les prières pour votre patrie, afin que votre pays, déjà si béni, puisse mériter que les miséricordes de Dieu descendent sur lui et hâtent, avec la prière, les mo-

ments décrétés par la divine providence.

Je vous bénis donc de tout mon cœur en ce jour qui est le jour propice à la bénédiction, car l'Eglise est libre aujourd'hui l'Ascension au ciel du fils de Dieu, qui avait de quitter cette terre, elevatis manibus benedixit eis; élevant les mains pleines d'affections comme toujours il bénit les apôtres, les disciples et toute l'Eglise naissante, et cette bénédiction fut si merveilleusement féconde que le nombre des croyants se multiplia aussitôt.

Oh! moi, je prie Dieu d'élever en ce moment les bras de son vieil et indigne vicaire, pour vous donner une bénédiction qui produise des fruits de vie abondant, qui apporte la paix dans les familles, qui confirme l'union et la concorde entre le clergé séculier et donne à tous une plus grande force pour soutenir les droits de l'Eglise jusqu'au dernier jour de leur vie.

Que Dieu vous bénisse maintenant dans le temps, afin que vous deveniez dignes de le bénir éternellement dans le paradis. Benedictio Dei, etc.

DISCOURS DE N. SAINT-PÈRE LE PAPE AUX PÈLERINS ALLEMANDS.

Très chers et bien-aimés Fils, vous savez que comme il arrive pour les individus, les nations aussi sont sujettes aux maladies et aux infirmités morales; vous savez aussi que sur les uns comme sur les autres la main de Dieu s'étend afin d'apporter les remèdes opportuns pour opérer la guérison.

Notre nation, mes très chers fils, a été autrefois sujette à de graves maladies morales, que le monde connaît et que vous même vous détestez. Or quand il voit une nation infestée de ces maux, Dieu ne peut se tenir de produire les remèdes nécessaires pour la guérir, et il parle. Quelquefois il parle avec la voix d'un souffle plein de suavité qui pénètre dans le cœur; et quand cela ne suffit pas, il parle comme un aquilon furieux.

De nos jours, j'ai entendu dire à d'honnêtes et bons catholiques prussiens, qu'il était nécessaire que quelqu'un vint pour réveiller les peuples trop abandonnés à l'inertie. Eh bien! Dieu s'est levé et il a envoyé un fleau comme il l'avait fait il y a tant de siècles. Alors, il fit paraître un Attila pour réveiller les peuples, et aujourd'hui c'est par le moyen d'un nouvel Attila qu'il a réveillé la généreuse nation germanique.

Ce nouvel Attila qui croyait détruire, il a édifié, au contraire. Cet Attila nouveau, qui voulait par tous les moyens voir détruire sur toute la terre la religion de Jésus-Christ, il a donné une nouvelle vigueur à votre foi, et comme saint Boniface, vos premiers pasteurs, sans se laisser abattre, ont répété avec lui lorsqu'il protestait, il y a tant de siècles, devant une assemblée d'évêques: "Ne soyons pas des chiens muets, ont ils dit avec ce grand saint; combattons pour le Seigneur. Les temps sont mauvais. Eh bien! mourons, s'il le faut, pour les saintes lois de nos pères!"

Nous voulons soutenir les droits de Dieu et du Saint-Siège; et nous sommes prêts à n'importe quelle peine mais fermes dans l'observance de nos devoirs. Et les voilà, ces évêques, déposés, emprisonnés, exilés; les voilà ces laïques qui ont été emprisonnés, ces hommes dévoués à la religion catholique; ils ont été pris, et de toutes façons signalés à la haine et à la rage honteuse des puissants.

Mais l'Eglise, comme je l'ai dit tant d'autre fois, est fondée sur un rocher qui ne craint pas la ruine. Ce rocher; parfois, parfois, est sujet à être secoué; mais la fureur des vents et l'épouvantable assaut des ondes ne font que débarrasser le rocher des scories qui sont à la surface. Pour lui il reste ferme, comme reste ferme l'Eglise, se rendant digne ainsi des nouvelles et fécondes bénédictions de son divin fondateur. Ainsi en a-t-il été pour vous, mes très chers, à la grande consolation de mon âme, à celle de vos pasteurs et de l'édification du monde entier.

Que Dieu vous bénisse; qu'il vous accorde cette grâce, couronnement de toutes les autres, à savoir la persévérance finale, ce don que Dieu accorde à quiconque le lui demande par les moyens convenables. Ce don, je le désire pour vous de tout mon cœur, afin que, persévérant toujours, vous, soyez toujours comme vous l'êtes maintenant, des catholiques bons et fidèles afin que, cultivant la foi dans votre cœur, et opérant de vos mains les œuvres de charité, la foi soit toujours vive en vous et resplendisse comme la lumière au regard du monde.

Que Dieu vous bénisse dans vos âmes, qu'il vous bénisse dans vos familles, qu'il vous bénisse dans vos opérations, afin que vous fussiez tout pour sa gloire, pour votre bien et pour l'édification des autres. Que cette bénédiction vous accompagne dans tous les cours de votre vie et qu'elle soit votre force au moment de la mort. En tout temps, chers fils, souvenez-vous de prier pour l'Eglise catholique, et dites avec fervour une prière de plus qui obtienne la vigueur pour le vieillard, Vicaire de Jésus-Christ Notre Sei-

gneur, afin que sur la fin de sa vie il ne cesse jusqu'au bout d'accomplir la volonté divine. Unis ensemble, prions ensuite, par la médiation de la Vierge Immaculée, d'être jugés dignes de bénir Dieu lui-même dans tous les siècles des siècles. Benedictio Dei, etc.

Les Oiseaux et l'Agriculture.

Des informations venant de plusieurs de nos campagnes environnantes nous font connaître que les grains semencés sont dévorés plus que jamais par les insectes. Le blé, qui promettrait une si abondante récolte, est détruit complètement en plusieurs endroits et l'on est à semer de nouveaux des pièces déjà ensemencées.

C'est là un fait alarmant, surtout quand on songe que nous avons eu les printemps quinze jours ou trois semaines avant l'époque ordinaire et que les printemps à bonne heure ont toujours été considérés favorables au blé.

Il semblerait que les insectes nuisibles à l'agriculture augmentent en nombre et en voracité depuis quelques années. Même dans les jardins et les jardins de la ville, on peut constater les dommages qu'ils peuvent faire.

Il y a quelques années, bon nombre de personnes avaient soussé pour faire venir d'Irlande des oiseaux dont l'occupation principale est de manger les insectes nuisibles à la culture. En outre, le colonel Rhodes, de Québec, avait importé une grande quantité de moineaux de France, lesquels oiseaux sont certainement ce que l'on peut rêver de mieux pour la destruction des insectes.

Mais ces oiseaux importés ne laissent pas le pays durant l'hiver et les pauvres petits êtres ne peuvent pas supporter la rigueur de notre climat sans un peu de notre protection. Cette protection n'est pas dispendieuse, il s'agit tout simplement de mettre un peu de paille dans les arbres qu'ils fréquentent. Quand on a de la sympathie et de l'amitié pour eux, on peut faire un peu mieux en leur faisant une boîte et en y mettant un peu de paille. Avec ces précautions ils endurent parfaitement notre hiver et ils se multiplient rapidement. Malheureusement on les a négligés et le nombre est diminué au lieu d'augmenter.

Ces oiseaux nous rendent pourtant des services incalculables.

Non-seulement on les néglige, mais vous verrez des gens respectables et supposés intelligents permettre à leurs enfants de les prendre au tribuchet, de leur faire la chasse. Depuis quelques temps et nous avons particulièrement remarqué avec quelle assidue les enfants font la chasse aux oiseaux dans la Banlieue. Et ce sont justement les oiseaux les plus utiles que ces enfants font tomber dans leurs cages ou, 90 fois sur 100 ils meurent deux ou trois jours après.

C'est purement de la cruauté et les parents devraient voir à prévenir de pareilles violations de la loi, car il ne faut pas oublier que la loi punit très sévèrement la destruction des oiseaux insectivores.

Nous espérons que l'on verra à faire cesser ces abus révoltants. Il y a une loi, il faut la faire exécuter. La chasse aux oiseaux ne représente aucun profit pour celui qui la fait et elle représente des dommages incalculables pour l'agriculture. Il faut y voir.—(Constitutionnel)

LA FÉE BLEUE.

Un jour la fée bleue descendit sur la terre dans l'intention courtoise de distribuer à toutes ses filles, les habitants des divers pays, les trésors de faveurs qu'elle portait avec elle.

Son nain Amarante sonna du cor, et aussitôt une jeune femme de chaque nation se présenta au pied du trône ou la fée bleue. Toutes ces unités finirent, un l'imagine, par former une foule considérable. Ceci se passait longtemps avant la révolution de juillet 1830. La bonne fée bleue dit à toutes ses amies:

—Je désire qu'aucune de vous n'ait à se plaindre du don que je vais lui faire. Il n'est en mon pouvoir de donner à chacune la même chose; mais une telle uniformité dans mes largesses n'en ôterait-elle pas tout le mérite?

Comme le temps est précieux aux fées, elles parlent peu. La fée bleue borna là son discours et commença la distribution de ses présents. Personne n'en parut fâché. Elle donna à la jeune femme qui présentait toutes les Castilles, des cheveux si noirs et si longs qu'elle pouvait s'en faire une mantille.

A l'Italienne elle donna des yeux vifs et ardents comme une éruption du Vésuve au milieu de la nuit. A la Turque un embonpoint rond comme la lune et doux comme la plume de l'aider.

A l'Anglaise, une aurore boréale pour se tendre les joues, les lèvres et les épaules.

A une Allemande, des dents comme elle en avait elle-même, et, ce qui ne vaut pas mieux que de belles dents, mais qui a son prix, un cœur sensible et profondément disposé à aimer.

A une Russe, la distinction d'une robe. Puis passant aux détails, elle lui la gaieté sur les lèvres d'une Napo-

litaine; l'esprit dans la tête d'une Irlandaise, le bon sens dans le cœur d'une Flamande, et quand il ne lui resta plus rien à donner, elle se leva pour prendre son vol.

—Et moi, lui dit la Parisienne en la retenant par le bord flottant de sa tunique bleue.

—Je vous avais oubliée!

—Entièrement oubliée, madame.

—Vous étiez trop près de moi, et je ne vous ai pas vue. Mais que puis je maintenant? Le sac aux largesses est épuisé.

La fée réfléchit un instant, puis rappelant d'un signe tous ses charmes obligés, elle leur dit:

—Vous êtes bonnes, puisque vous êtes belles. Il vous appartient de parer un tort très grave de ma part dans ma distribution, j'ai oublié votre sœur de Paris. Que chacune de vous, je l'en prie, détache une partie du présent que je lui ai fait et en gratifie notre Parisienne. Vous perdrez peu et vous réparerez beaucoup.

Comment refuser à une fée, surtout à la fée bleue? Avec la grâce qu'ont toujours les gens heureux, ces dames s'approchèrent tour à tour de la Parisienne et lui jetèrent en passant, l'une un peu de ses beaux cheveux noirs, l'autre un peu du rose de son teint, celle-ci quelques rayons de sa gaieté, celle là ce qu'elle put de sa sensibilité, et il se fit ainsi que la Parisienne, d'abord fort pauvre, fort obscure, très-effacée, se trouva en un instant par cet acte de partage beaucoup plus riche, et beaucoup mieux dotée qu'aucune de ses compagnes.

La fée bleue était déjà remontée au ciel en soupirant.

Un correspondant de l'Univers raconte, dans une de ses lettres de Rome, quelques incidents des pèlerinages:

On cite des mots du Pape qui montrent la sérénité de son âme et la valeur de son esprit.

Comme le maître de la Chambre présentait à Pie IX un militaire français, Sa Sainteté a demandé des nouvelles du général Baraguay d'Hilliers. "C'était un homme juste et sévère; il savait se faire respecter, a dit le Saint-Père; ici on le craignait et le peuple l'appelait: Bara di qua (en Français, cerceuil des malheureux). Je me souviens de lui, et je le vois encore à Cheval, à ma rentrée à Rome, de la basilique de Saint-Jean-de-Latran à Saint Pierre. Comme il avait perdu un bras, il faisait lier la bride de sa monture à la manche de son uniforme, et il avait avec cela un grand air."

Après avoir M. le comte d'Alcantara, catholique belge. Pie IX lui dit en plaisantant: "Vous êtes pas seul de votre nom. J'ai eu la visite d'un autre d'Alcantara, qui laisse son pays lointain et son trône pour voyager en Europe. Il est très-curieux, très instruit, dit-on, et fait beaucoup de choses... mais point de dettes." A ce "Point de dettes," dit en riant, on a cru voir une allusion à certain débat, encore récent, des Chambres italiennes sur un compte à régler.

Il y a des témoignages de la foi des pèlerins que l'on ne peut s'empêcher d'admirer.

Un Lyonnais ayant acheté une calotte blanche a demandé au palais la permission de l'offrir au Pape afin d'avoir celle de Sa Sainteté. On lui a répondu que la chose était expressément défendue. Mais il ne s'est pas tenu pour battu, et Pie IX étant passé près de lui, il a présenté la calotte blanche. Le Pape souriant ne lui a pas fait attendre une réponse. Il s'est découvert, a remis la calotte pontificale au pèlerin et a pris la calotte neuve. Jugez de la joie du bon Lyonnais.

Mais ce n'est pas fini. Après l'audience, l'honorable Lyonnais a été entouré, assailli par des compatriotes. Chacun voulait baiser la calotte du Pape, en approcher son chapelet et ses médailles, et le Lyonnais de crier: "A Lyon! à Lyon! je la montrerai et la ferai toucher à tout le monde."

Un curé allemand, un autre dit, s'est dit: "Il faut que j'aille aussi une calotte du Pape à rapporter en Allemagne."

Employer le moyen des Lyonnais lui semblait difficile; il s'est avisé d'autre chose. Il avait à remettre au Pape une offrande de son paroissiens, quelques pièces d'or, et il les a présentées à Sa Sainteté dans une calotte neuve. Le Pape a compris, il a souri gracieusement, et l'Allemand est heureux du bonheur du Lyonnais. Ah! s'il dépendait de Pie IX de faire la paix entre la France et l'Allemagne, je ne dis pas entre les catholiques de France et l'Allemagne, mais entre les deux pays!

Ces jours passés, des pèlerins français ont rencontré sous le portique de Sainte-Marie-Majeure des pèlerins allemands.

—Nous vous saluez, messieurs, ont dit les Français.

Et les Allemands ont répondu dans leur langue par le même salut. Pour être mieux compris, un des allemands a crié en latin: Aveat Dominus!

FAITS DIVERS.

envoyé.—Nous accusons réception d'un nouvel ouvrage intitulé: M.anges historiques et littéraires, par M. Edmond Leraud.

Le livre a été publié par M. Emile Senecal, à Montréal. Merci à qui de droit.

Nous avons l'autre jour omis un autre changement opéré dans l'ho-

Les hommes sont nés avec deux yeux et une langue, mais on croirait

LE BATEAU---JOLIETTE.

Ce Bateau si avantageusement connu, fera régulièrement un voyage, tous les

AVIS.

La Société qui a existé, en la Ville de Joliette, entre les soussignés, sous la

Louis Turcotte, Interdit par Hilde Leprohon, curatrice.

J. B. Turcotte, profite de la circonstance actuelle pour aviser ses pratiques et

A VENDRE. GRAND AVANTAGE.

1. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes, comprenant 3

Ce dernier Bloc peut être vendu en deux parties.

21 Mai 1877.

AVIS.

Je, soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans

18 Mai 1877.

BONNE NOUVELLE!!!

Mrs MIREAU & CHARRIER, ont le plaisir d'annoncer au Public qu'ils

MIREAU & CHARRIER. Joliette, 2 Juin 1877.

VENTE PAR LE SHERIF DISTRICT DE JOLIETTE.

Morier dit Lajoie vs P. Beaupré.—Une terre située à Ste. Julienne de 14 x 20 ar.

G Perry vs G Grenier. In Le lot numéro 57 du ter rang de Wexford, de 100 acres au superficie.

On a remarqué que, en anglais, les mots nouvelles, news, est composé

IMPORTANTE NOUVELLE

Encore des Réductions énormes sur nos Marchandises!

Nous voulons vendre à meilleur marché que tout le monde. Nous ne regardons

A. PILON & Cie

Le magasin le plus en RENOM et le plus achalandé de tout le pays!

LA LUTTE SERA TERRIBLE PRINTEMPS! LA COMPÉTITION EST AFFRÈSE!

Mais nous n'avons pas peur de la bataille et nous ouvrons le feu avec

Acheteurs! Pensez-y bien! Les bénéfices de la guerre sont pour vous!

COTONS! COTONS!

Coton jaune.....5 verges pour 5 c. Coton jaune.....".....".....10 c.

Si nous ne vendons pas tous nos cotons à meilleur marché que tous les marchands.

NOTRE NOM N'EST PAS PILON.

Coton Horrocks 22 pouces.....9 c. seulement. Coton Horrocks 36 pouces.....10 c.

ALPACAS! ALPACAS!

Alpacas noirs.....8 et 9 cts Alpacas noirs beaux.....10 et 12 cts

ETOFFES A PILON & CIE.

Nous avons toujours de belles étoffes à robes pour.....5 et 8 cts

21 Mai 1877.

LE DEPARTEMENT PAR EXCELLENCE TWEEDS, DRAPS ET TRICOTS!

Tweed.....15 cts seulement Tweed.....20, 25 et 30 cts

GRAND OUBLI!

Notre département de modes est ce qu'il y a de plus beau à Montréal. Notre

Notre Tapistry de 60 cts achèvent. Nous les avons rombaqués par une ligne d'ancien

Notre Tapis Union de 40 cts s'en vont. Nos Prelaris de 40 et 50 cts ne sont pas

Notre assortiment de Tapis de corde est sans égal.

Nos prix commencent à 10, 12, 15 et 20 c Belles Toiles pour escaliers, à 4 et 5 cts.

Notre dernier mot.

Nous servons près de 5,000 pratiques par jour. Notre magasin comprend 4 immen-

Maintenant avec une telle organisation et des prix aussi réduits, nous vous le deman-

A. PILON L. J. PELLETIER.

615 RUE St. CATHERINE, MONTREAL. A l'Enseigne de la Boule Verte.

31 Mai 1877.

CIRCULAIRE

PRINTEMPS 1877.

GREENE & SONS

Nos. 617, 519, 521, 523 & 525 RUE ST. PAUL.

MONTREAL, Fabricants et Negociants

LES GROS DE CHAPEAUX de FEUTRE

ET DE PAILLE pour HOMMES, FEMMES et ENFANTS.

Nous annonçons à nos pratiques de la campagne que l'assortiment de Chapeaux

Une visite d'inspection suffira pour convaincre nos pratiques que nous sommes en

A VENDRE.

1o. Un lopin de terre situé en la dite Ville de Joliette, mesurant

mesurant deux arpents cinq perches et six pieds de largeur à la frontière, et deux arpents

dix pieds dans la ligne Sud-Est et six pieds à la profondeur sur quinze arpents cinq perches

et dix pieds dans la ligne du Nord-Ouest, contenant une superficie

de dix arpents six perches et demi, tenant devant au Nord-Est à la

pour les conditions s'adresser à A. MAGNAN, N. P.

Joliette, 8 Mars 1877.



HOTEL RICHELIEU

C'est le seul Hôtel de la Ville tenu sur les plans Européen et Américain.

Plan Américain. Chambre et Pension \$1.50 par jour.

Plan Européen \$1.00 par jour, pour une chambre élégamment garnie.

L'omnibus de l'Hôtel se trouve à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer.

J. F. DUROCHER, Propriétaire. Montréal, 23 Avril 1877

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS' WORM PASTILLES.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS

APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers ET CHEZ

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montrea

On n'aura plus de Cheveux Gris.

RENOVATEUR PARISIEN

ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE POUR LA JEUNESSE GRAVELEUSE DES CHEVEUX.

CEtte EXCELLENTE PREPARATION Graminée les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté;

PRIX, 80 Cts. LA BOUTEILLE. En vente chez les PHARMACIENS et PARFUMIERS

DEVINS & BOLTON, Agents, Montréal. Agon à Joliette, M. L. ROBITALLE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000

BUREAU PRINCIPAL.....OT TAWA

Président, L'Hon. JAMES SKELD. Secrétaire, JAMES BLACKBURN.

850,000 EN ARGENT sont déposés avec les motifs du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL:

JOHN S. HALL, Maitre, Rue St. Pierre. LE GIEPIN NEUSON H. A. NELSON & FIS A. PIGUDDOIT, M. D., Chaudière, St. J. HON. P. MITCHELL, L. BEAUDIN, M. P. P. J. ALD. OUMET, M. P. N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie n'assure pas de Risques plus hasardeux que les Pro-

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA TONNERRE.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Cou-

On ne donne pas d'assurances contre les Risques des Manufactures ou

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT

Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en

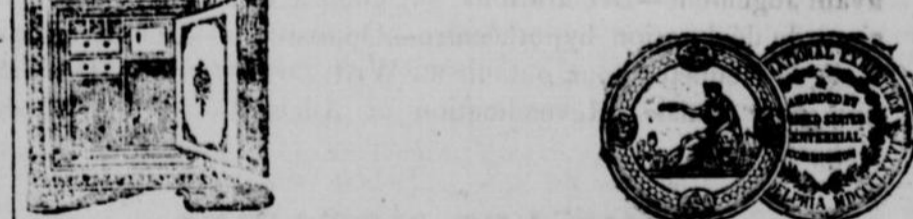
G. H. PATTERSON, Agent Général, 97, Rue St. Jacques, Coin de la Place d'Armes.

Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur, 13 Avril 1877.



GODFROI CHAPLEAU

Manufacture de Coffre-Forts de la Puissance.



Grande Médaille d'argent à l'Exposition du Centenaire a Philadelphie 1876.

Premier PRIX à l'Exhibition Provinciale de Québec 1873, Premier " " " " d'Ottawa 1875.

Coffre-Forts à l'épreuve du feu et des voleurs.

Ces Coffre-Forts sont à présent considérés comme étant les meilleurs offerts au public, toutes les qualités requises, tant qu'il y a la force et la sûreté et sont réunies

Ann d'enter l'humidité dans l'Intérieur du Coffre-Fort et offrir la plus grande résistance possible en cas d'incendie, une espace à été laissée afin de laisser circuler l'air

Les gonds ne sont pas en fonte, mais en fer battu, pivotant sur une base en acier solide, et les portes sont facilement démontées au cas où le Coffre-Fort aurait besoin

Un grand nombre de Coffre-Forts de seconde main de différente manufacture à vendre à bon marché.

Bureaux: 320 RUES, LAURENT. Ateliers: COIN DES RUES ONTARIO & ST. CHARLES BORROMEY

2 Novembre 1876

Atelier Typographique

DE LA

Gazette de Joliette

ON EXECUTE A CE BUREAU

TOUTES SORTES D'IMPRIMES

CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES. LETTRES FUNERAIRES.

BLANCS DE COMPTES.

BILLETTS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES.

PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

Etc., etc.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT

IMPRIME SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la "Gazette"

POUR LES AVOCATS :

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpœnas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES :

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMUNES

Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS :

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES :

Rôles d'évaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS —

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

JOLIETTE.

RUE NOTRE DAME.

EDD. CUILBAULT, Propriétaire.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un

ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES

pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions.

Vente en gros et en détail.

AU PLUS BAS PRIX.

Joliette, avril 1874.

Assurances.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau :—245, Rue St. Jacques

MONTREAL

Président: COL. A. C. DELOTBINIER HARWOOD, D. A. G.

Vice-Président: Wm. ANGUS, Esq.

DIRECTEURS-GERANT ET SECRÉTAIRE EDWARD H. GOFF, Esq.

DIRECTEURS :

Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montréal. P. LeBlanc, (Evêque) Montréal. A. Desjardins, Esq., Montréal. Wm. Angus, Esq., Montréal. Président, Compagnie de Papier du Can. J. B. Proulx, Esq., N. P., Rivière du Loup. L. Mollat, Esq., M. P., St. Jean. Président de la Banque de St. Jean. G. Baby, Esq., M. P., Joliette. Thos. Logan, Esq., Sherbrooke. Edmond H. Goff, Esq., Montréal. Arthur Dansereau, Esq., Montréal. Éditeur de la Gazette. Col. A. A. Stevenson, Montréal. T. H. Mahoney, Esq., Québec. L. B. A. Charlebois, Esq., Laprairie. Chs. Fes. Painchaud, Esq., M. D., Varennes. L. H. Blais, Esq., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à imiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement favorable à la Compagnie de location de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux.

Montréal, 20 Avril 1

PEINTURE FEINTURE

POUR

Maison, Enseigne & Fresque.

—AUSSI—

Pour Offices, Résidences Privées, le tout peint dans le dernier style et aux conditions les plus libérales.

Plans fournis au besoin.

Fred. GRUBE

RUE DELANAUDIERE JOLIETTE.

(Maison de J.-E. Desmarais)



A vendre chez les Pharmaciens et Epiciers

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame, Montréal.

VIN DE QUININE

DE

DEVINS & BOLTON

Est le seul vin qui est approuvé et recommandé par les Médecins et n'en impose au public que par sa qualité incontestable et son mérite reconnu.

PRÉPARÉ SEULEMENT PAR

DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Voisins du Palais de Justice, Montréal.

A VENDRE CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS ET EPICIERS.

Agent à Joliette, M. Ls. ROBILTAILE

BOIS DE SCLAGE

500,000 Pieds de Bois à Vendre

PAR LA

CIIE A BOIS DE JOLIETTE

CONSISTANT EN : PINCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCES, MADRIERS DE 3 POUCES EN PINS ET EN EPINETTE ENVIRON

100,000 LATTES,

ET UNE GRANDE QUANTITE DE

BOIS DE CHARPENTE

La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour

Planer, mortaiser et embouvoier.

Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874



N. I. CHARLAND

Tailleur

RUE MANSEAU

Vie-d-ces le Bureau et Résidence de B. Vezina & D. Desormier, Esq., Notaires

M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes les commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.

Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrives du dépôt des maisons de la ville de Joliette et autres endroits voisins

MALLES QUOTIDIENNES

ARRIVEE 1 Malle pour Montréal, DÉPART

1 A. M. 2 P. M.

0 30 A. M. 1 P. M.

Midi. 1 P. M.

0 30 P. M. 8 A. M.

MALLES TRI-HEBDOMADAIRES.

1 Malle de Ste. Elizabeth, mercredi et vendredi, aller et retour.

2 Malle de Ste. Jean de Matha, tous les lundis, mercredi et vendredi.

3 Malle de Bienheureux Alphonse et Rodrigue à Kol arçions les lundis, mercredi et vendredi.

4 Malle de St. Théodore de Chertsey à Rawdon, mercredi et vendredi, aller et retour.

5 Malle de St. Michel des Saints, revenant à St. Jean de Matha le lundi après-midi.

6 Malle de B. Alphonse de Rodrigue à St. Côme, tous les samedis.

MALLE BI-HEBDOMADAIRE

1 Malle de St. Théodore de Chertsey à Rawdon, mercredi et vendredi, aller et retour.

MALLES HEBDOMADAIRES.

1 Malle partant le mardi matin de St. Jean de Matha pour St. Emandre, de l'En. St. Zéna et St. Michel des Saints, revenant à St. Jean de Matha le lundi après-midi.

2 Malle de B. Alphonse de Rodrigue à St. Côme, tous les samedis.

MALLES QUOTIDIENNES

P. M. 8 30 P. M.

4 A. M. 7 00 P. M.

7 P. M. 4 00 A. M.

LA GAZETTE DE JOLIETTE.

JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par la

Société d'Imprimerie de Joliette (LIMITÉ)

Bureau:—Rue Notre-Dame JOLIETTE.

ABONNEMENTS CANADA

Edition bi-hebdomadaire..... \$2 50 (Payable d'avance.)

Edition hebdomadaire (d'avance)..... 1 00

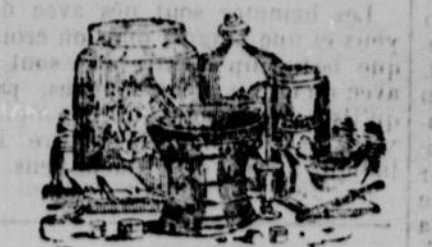
POUR LES ETATS-UNIS

Edition bi-hebdomadaire (au an)..... \$2 50

hebdomadaire..... 1 00

Toute personne désirant passer son abonnement, doit en payer un mois d'avance et payer les arrérages. Tout semestre commencé doit se continuer jusqu'à échéance.

Les frais de port sont payés par les Editeurs.



Dr. LAURIER & FILS

Pharmacie de Famille,

(En face de l'Eglise)

Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et promptement expédiés. Les mères de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants. Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail, des graines de jardins des premières maisons, avec garantie.

UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût.

ON Y VEND aussi du soda et du gingembre et l'on y tient un dépôt, du Cadre si renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail.

Le Dr. LAURIER se fait et approuvé par des succès incontestables, de guérir les personnes affectées de cancers, de chancres et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice.

Venez le consulter

Joliette, 1 avril 1874

A VENDRE.

GRAND AVANTAGE.

1. Un BLOC EN BRIQUE à 2 étages, à part des mansardes comprenant 3 logements composés l'un de 3 appartements à 3 pièces, les 2 autres de 4 appartements à 2 pièces, avec des dépendances pour un spacieux et commode. Ce bloc est situé rue St. Vincent, à proximité des marchés et de l'Eglise.

2. Un BLOC également en Brique à 2 étages, de 120 pieds de longueur sur 30 de profondeur, comprenant 8 logements de 2 pièces chacun. Il y a une entrée attenant à chaque logement—Blanc Rue St. Louis

Ce dernier Bloc peut être vendu en deux parties.

100 A de l'excellente eau dans chacun de ces logements.

Tous ces logements sont actuellement occupés par des locataires. Conditions libérales.

S'adresser au propriétaire,

OVIDE ALLARD, Joliette.

21 Mai 1877.

AVIS.

Je, soussigné, ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, sans un écrit de ma main ou de celle de mon épouse.

Chs. B. H. LEPROHON.

Joliette, 18 Mai 1877.

Defense d'Avancer.

La soussignée donne avis au public qu'elle n'entend être responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre écrit de sa main.

MATHIEU LEVEILLER, Dame FRANCIS MURRAY.

Joliette, 18 Mai 1877.

BONNE NOUVELLE!!!

Mrs MIREAU & CHERRIER ont le plaisir d'annoncer au Public qu'il vient d'ouvrir une boutique à Joliette.

PLACE DU MARCHÉ.

en les tenant constamment et de première qualité, quantité de meubles. Toutes les commandes seront exécutées avec soin et promptitude. Ces Mrs. ont aussi le talent de remettre à neuf les vieux meubles.

Leurs prix sont si réduits qu'on ne marchand pas avec eux.

MIREAU & CHERRIER

Joliette, 2 Juin 1877.

VENTE PAR LE SHERIF

DISTRICT DE JOLIETTE.

Mercier dit Lajoie vs P. Beauregard.—Une terre située à Ste. Julienne de 14 x 20 arpents.

Vente à Ste. Julienne, le 18 Juin 1877 à 10 heures A. M.

G. Perry vs G. Grenier.

1. La lot numero 57 du 1er rang de Wexford, de 100 acres en superficie.

2. Le lot numero 58 du 1er rang du township de Wexford—de 100 acres en superficie, ainsi que le lot voisin, le No. 59 du même township, dans le même rang 100 acres en superficie, avec maison, grange et autres bâtiments.

4. Un lopin de terre étant au front du lot No. 59 du township de Wexford, entre les townships de Rawdon et de Kilkenny, de 70 arpents en superficie.

Vente au bureau d'Enregistrement du Comté de Montmagny, à Ste. Julienne, le 3 Juillet 1877.

RELIURE.



J. B. LAFONTAINE.

A l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'il a ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE MANSEAU

En face de

B. Vezina & D. Desormier, N. P.

Ce monsieur exécutera avec soin et exactitude tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier.

Dans tous les goûts, et à 25 par cent meilleur marché qu'à Montréal.

Joliette, 18 Novembre 1876.

PHARMACIE CANADIENNE

(ÉTABLIE EN 1872.)

M. LOUIS ROBILTAILE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transféré son établissement dans la bâtisse ci-dessus occupée par M. G. B. Patisson, épicière, porte voisine de la Banque d'Épargne.

Le pharmacien profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'obligeant accueil qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage.

Outre un assortiment varié de drogues, médicaments, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, sévilles, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné a en vente une quantité considérable de

de Tête de l'Ouest,

de l'Orléans,

de l'Ontario,

de l'Acadie,

de l'Atlantique,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,

de l'Est,

de l'Ouest,